Le N° : 0 fr. 50

2e ANNEE. — N° 42. — 26 AVRIL 1941

l'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrées
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 51-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 25 fr. ; 3 mois : 7 fr.
Changement d'adresse : 2 fr.
Chèque Postal : A. GEFFLOT, 25-29 Rennes.

Nous ne crèverons pas de faim dans la Bretagne libre !

Le dilemme qui s'offre à la Bretagne : Collaboration ou Soumission

Dans ses éditoriaux du 15 et du 16 avril 1941, le Directeur de la « Bretagne » a répondu à l'article que l' « Heure Bretonne » avait publié, dans son numéro du 29 mars, sur la nouvelle opération politique tentée par M. Fouéré. « Répondre » n'est pas le terme que je devrais employer, car M. Fouéré n'a répondu à aucune des questions précises que lui posait notre article.

J'aurais donc considéré la discussion comme terminée, si le second article du Directeur de la « Bretagne » n'avait contenu des affirmations que je ne puis laisser passer sans les relever et sans en montrer la fausseté.

■

Je tiens, tout d'abord, à rassurer M. Fouéré sur notre position à l'égard de son journal : nous ne l'avons attaqué ni « publiquement », ni « insidieusement ». Nous avons seulement tenu à montrer à nos amis les divergences de nos attitudes en face du problème breton.

Le premier article de M. Fouéré contenait une phrase attendrissante sur « les malheurs de la France ». Mais nous voudrions que notre interlocuteur ne cherche pas à déplacer les responsabilités : qui a déclaré la guerre en septembre 1939 ? Est-ce nous, par hasard ? Est-ce nous qui, après l'avoir déclarée, n'avons su ni la préparer, ni la conduire ? Est-ce nous ou l'entourage chauviniste de MM. Daladier et Reynaud ? Si l'on nous avait écouté, en août 1939, il n'y aurait pas eu de guerre. Nous savons bien qu'à Riom on cherche actuellement à étouffer toute recherche de la vérité, mais vraiment M. Fouéré va un peu vite, et un peu fort...

Dans ce même article, le Directeur de la « Bretagne » nous invitait gravement à ne pas attendre notre salut des autres. Nous sommes d'accord et même tellement d'accord que nous n'attendons pas grand'chose de MM. Joseph Barthélémy, Jérôme Carcopino et Edouard Galletier, comme certains naïfs que nous connaissons bien.

Dans son second article, M. Fouéré nous reproche de haïr et de nous méfier systématiquement de la France. Non, Monsieur Fouéré, nous ne haïssons pas le brave peuple français, du Poitou, du Maine ou de Champagne, trompé et dupé par tous ses maîtres successifs. Mais ce dont nous nous méfions, et à juste titre, je crois, c'est de ces bureaux des Ministères, ces hautes Administrations, qui repoussent SYSTÉMATIQUEMENT toutes les revendications bretonnes, de quelque nature qu'elles soient, depuis 93 ans. Mais M. Fouéré pense, sans doute, que nous sommes vraiment trop méfiants !

■

Mais le point essentiel de cet article, la trouvaille de M. Fouéré, c'est de nous inviter à être logique avec nous-même et de nous opposer à toute domination étrangère.

Tout d'abord, je voudrais demander à M. Fouéré par la faute de qui la Bretagne est-elle occupée actuellement ? Et quel gouvernement a reconnu à cette armée d'occupation les pouvoirs qu'elle exerce dans notre pays ?

D'autre part, je serais heureux que M. Fouéré me dise s'il ne fait pas une certaine différence entre « soumission » et « collaboration ».

Ce que Vichy nous a offert jusqu'ici, c'était une SOUMISSION COMPLETE à ses volontés et à ses caprices, à ses ordres de réquisition, à ses décrets-lois de famine, à ses préfets méridionaux et à ses fonctionnaires omnipotents.

Ce que nous voulons, nous, c'est que le Peuple breton COLLABORE avec tous les autres peuples de l'Europe à une reconstruction économique, sociale, spirituelle et diplomatique du Continent.

R. DELAPORTE.

(Voir la suite en 3e page)

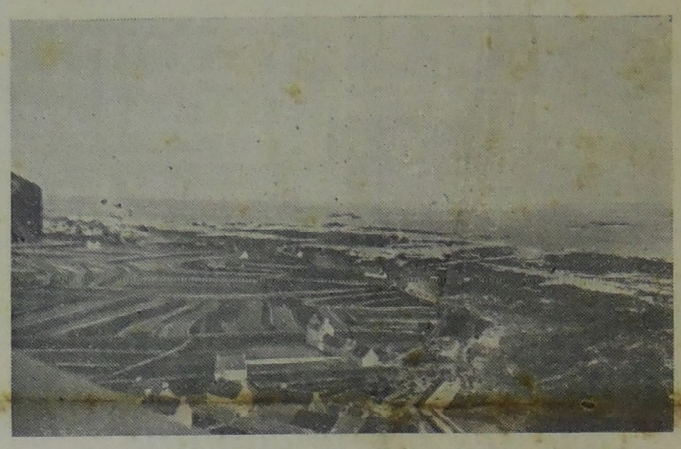

La mer poissonneuse et, tout près, entre deux gros villages aux murs blancs, des champs travaillés avec un soin minutieux...

Image de la Bretagne, qui n'est pas seulement une Bretagne de rêve, mais un peuple de marins et de laboureurs de la patience desquels il ne faudra pas abuser...

Comme par hasard...

Les Cheminots du Réseau Breton ont été oubliés

(Voir l'article en « Chronique Ouvrière », page 4.)

UNE JEUNE BRETONNE va-t-elle devenir Reine du Monténégro ?

Le titre de cet article surprendra certainement bon nombre de nos lecteurs. Et cependant il ne s'agit pas d'une galéjade, mais tout au plus d'un conte de fées, puisque dans les contes, les fils de rois épousent les bergères, à condition qu'elles soient jeunes et jolies.

Et c'est une jeune et jolie Bretonne qui a séduit l'héritier du dernier roi de Monténégro.

On sait qu'à la fin de la guerre mondiale le royaume de Monténégro fut réuni à la couronne yougoslave et que son dernier souverain, le vieux roi Nikita, mourut en exil quelques années plus tard.

Le chef actuel de la dynastie est un jeune prince de trente-trois ans, Michel Petrovitch Njegoch, qui vit en France depuis une vingtaine d'années. L'été dernier, il quitta Paris, lors de l'exode, pour se réfugier dans l'une des plus agréables stations balnéaires de Bretagne, à Trébeurden.

C'est là, c'est dans l'un de ces beaux hôtels qui surplombent la mer, dans un hôtel qui abrita en 1922 une rencontre historique entre Briand et le Dr Stresemann, que le prince Michel fit la connaissance de la charmante fille d'un des chirurgiens les plus réputés de Saint-Brieuc. Au début de cette année, cette idylle devait être consacrée par un mariage.

La reine d'Italie, qui est la tante du jeune prince, offrit à cette occasion aux jeunes mariés des bagues magnifiques, ornées de diamants superbes.

Notre jeune compatriote deviendra-t-elle reine du petit royaume balkanique, du royaume des montagnes noires ? Nul ne le sait encore, car une récente nouvelle de presse nous assure que c'est au roi d'Italie Victor-Emmanuel, lui-même, que serait offerte cette quatrième couronne.

AR FURCHER.

La Course à l'abonnement

Nous avons noté cette semaine de sérieuses modifications dans la position des divers leaders.

La section de Lannion, *après avoir mené le peloton pendant un bon bout de temps et en dépit d'un effort dont la constance mérite d'être soulignée, a dû baisser pavillon devant* Lorient, *d'une part, et* Paris, *d'autre part.*

Lorient, *où règne un esprit d'équipe exemplaire, continue la belle offensive déclenchée depuis janvier (abonnements et adhésions) et ceci, bien qu'une partie des habitants ait quitté la ville en raison des bombardements.*

Mais il lui faudra toutefois se méfier de la section de Paris, *qui vient de réaliser un bond impressionnant et dépasse désormais* de très peu *la section de* Lannion, *laquelle n'a pas dit son dernier mot...*

Rennes, *qui s'est enfin réveillée, est en quatrième position devant* Saint-Brieuc *et* Larmor-Plage...

Des groupes jusqu'ici discrets parviennent à se faufiler devant des sections plus « huppées » et dont on espérait mieux : citons en exemple les bons débuts de Meslan *et de* Plonévez-du-Faou...

Situation stationnaire en ce qui concerne le gros peloton où nous trouvons Saint-Nazaire, Colombes, Concarneau, Fouesnant, Hennebont, Quimper, Questembert, Saint-Denis, *etc...*

Rappelons le terme de l'étape : LUNDI 19 MAI, SAINT YVES.

Le Docteur COTONNEC Apôtre de la lutte bretonne

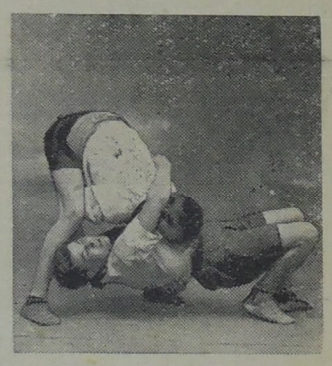

Le coup de Péron
(Voir l'article en chronique sportive.)

Sous le règne stupide de Vichy

L'organisation systématique de la misère et de la faim

Passée la surprise que lui avait causée l'effondrement de tout l'appareil français, le Breton moyen se prit à penser que lui, au moins, était toujours sûr de ne pas mourir de faim ! Evidemment, la vie serait dure, mais a-t-elle jamais été douce pour les Bretons ?

La Bretagne, exportatrice de blé, de poisson, de bétail, de beurre, de pommes de terre, d'œufs, est assurée de ne pas mourir de faim. Nous produisons non seulement à notre suffisance, mais nous pouvons encore en céder aux autres pour les aider à vivre ; le Breton a bon cœur, bien sûr, même envers les admirateurs de *Bécassine* et de *Madame la Marquise*. Mais, enfin, il produit tout ce qui se mange et il pensait bien n'en jamais manquer.

C'était oublier que nous dépendions toujours de l'Administration française, et que celle-ci, plastronnant à Paris aux époques de splendeur ou en fuite à Vichy après la plus honteuse débâcle, garde toujours le même petit esprit, le même souci de nuire aux Bretons et les mêmes méthodes d'oppression. C'était compter sans le gouvernement de Vichy, sans son Secrétariat d'Etat au Ravitaillement, sans ses répartiteurs chargés de mission, sans ses préfets, sous-préfets et autres.

En même temps que Vichy engage les paysans à produire plus, la presse à gages de Paris amorce une immonde campagne contre le « scandale » de la Bretagne, aux étalages regorgeant de victuailles, et concurremment les organismes officiels nous dépouillent de tous nos produits. Plus de viande sur les marchés en Bretagne, plus de beurre non plus, plus d'œufs, plus de pommes de terre. La ration de pain, déjà insuffisante, va être encore diminuée.

La retentissante faillite du Bureau National du Poisson

Le Bureau National du Poisson arrive même à nous dépouiller de notre poisson, en même temps qu'il prive de leur seul moyen d'existence des milliers de nos marins, de nos mareyeurs, de nos petits commerçants. Est-ce incapacité de ses dirigeants ? Est-ce parce qu'ils servent des intérêts qui ne sont pas les nôtres ?

Voici des faits :

A Doëlan (Finistère), une mareyeuse, veuve, qui exerçait les fonctions de répartiteur, a été remplacée sans raison par un usinier de Boulogne ami du sieur Altazin, directeur du Bureau National du Poisson, Boulonnais lui aussi comme la plupart des membres de ce bureau. Les mareyeurs ont protesté en faveur de cette mareyeuse seule et sans défense. La décision était irrévocable ! Il faut sans doute que le Bureau National du Poisson soit, jusque dans ses moindres rouages, un monopole boulonnais !

A Lorient, pendant la Semaine Sainte, les langoustines achetées 5 et 6 francs le kilo, étaient vendues au consommateur, à Doëlan, *10 francs la livre.*

A Concarneau, les raies, grandes comme la main, sont payées 6 francs le kilo et, *à Lorient*, 10 francs le kilo. Pourtant, le poisson se vend le même prix à Paris ou ailleurs, quel que soit son prix d'achat !

Alors que les ports du nord de la Bretagne ne peuvent plus pêcher le maquereau, les deux tiers des apports sont réservés aux usines, exactement comme lorsque les ports du Nord étaient en activité. Que fait-on de ce poisson soi-disant mis en conserve puisqu'on manque d'huile et de boîtes métalliques ? Que fait-on de l'avis des pêcheurs qui préféreraient vendre aux mareyeurs ? Quel compte tient-on aussi du désir du consommateur d'avoir du poisson sur les marchés ?

Le système de répartition du poisson pour la province, qui devait entrer en vigueur le 15 avril, *est ajourné* à cause des difficultés que rencontre le Bureau National du Poisson, partout sans exception. Même à Paris, pourtant favorisé pour le poisson, les membres du Groupement des Détaillants ont tous protesté et le Bureau National du Poisson vient de supprimer ce groupage.

Alors, comment fera-t-on lorsqu'il y aura un Comité de répartition pour chaque grande ville ou ville moyenne ? Ce système de répartition du poisson est inapplicable et ceux qui sont chargés de l'organiser le savent mieux que quiconque. Comme le disait élégamment un membre du Bureau

Grâce au Bureau National du Poisson, il est bien certain que les Bretons ne verront pas une seule arête de cette belle pêche d'un chalutier de Lorient.

La Réponse de Vichy au "Placet" des 45 notabilités bretonnes

L'enseignement de l'histoire de Bretagne est "souhaitable"...

Celui de la langue bretonne est remis à plus tard !

*Les lecteurs de l'*Heure Bretonne *se souviennent certainement du « Placet » rédigé par M. Jaffrenou-Taldir, signé par quarante-cinq personnalités bretonnes appartenant au monde intellectuel, ecclésiastique, politique, économique et financier, et présenté, le 15 décembre 1940, au Chef de l'Etat français par le comte Edgard de Kergariou, sénateur des Côtes-du-Nord et maire de Lannion.*

Ce « Placet », dont nous avons souligné, en son temps, les protestations exagérées de fidélité et de soumission, demandait la reconstitution politique et administrative de la Bretagne et l'introduction immédiate de l'histoire et de la langue bretonnes dans l'enseignement officiel.

Trois mois de silence ont suivi la remise de ce document, et il a fallu une nouvelle démarche de M. de Kergariou pour que Vichy daigne répondre à ses loyaux sujets.

De la reconstitution d'une province de Bretagne, il n'est pas question, non plus que de l'enseignement de la langue bretonne.

Nos amis n'ignorent pas que le projet le plus en faveur, dans les couloirs ministériels, est celui qui consisterait à noyer la Bretagne dans un amas informe de neuf département..., projet qui ne réussira pas à étouffer les revendications bretonnes.

Quant à la langue bretonne, on n'en parle pas, parce que, paraît-il, il s'agirait là d'une « question de gouvernement », et, qu'évidemment, le gouvernement a autre chose à faire qu'à s'occuper de la Bretagne.

En ce qui concerne l'histoire de Bretagne, ne crions pas victoire trop tôt. Son enseignement n'est pas encore décidé. M. Jérôme Carcopino, le nouveau ministre de l'Education Nationale, a seulement répondu à M. de Kergariou qu'il le considérait « comme souhaitable *et* possible *à réaliser pour la rentrée d'octobre prochain ». Mais le ministre attendra, pour envoyer les instructions nécessaires aux Autorités académiques, que l'ancien Recteur d'Académie de Rennes, M. Edouard Galletier, soit venu le rejoindre à Vichy.*

En outre, dans la réponse du ministre, il n'est pas question de la façon dont sera réparti le programme de ces cours entre les différentes classes du Secondaire et du Primaire Supérieur, ni des auteurs qui seront choisis pour les trois enseignements. Il n'est pas question, non plus, de sanctionner ces études par une épreuve quelconque aux examens.

Et d'ailleurs, toutes ces questions seraient-elles résolues d'une façon satisfaisante, qu'il en resterait encore une, la primordiale : cet enseignement ne pourra être fait d'une façon convenable que par des professeurs qualifiés. Et la première qualité pour professer l'histoire de Bretagne est d'être Breton et d'aimer son pays.

Or, depuis quelques mois, Vichy nous submerge d'instituteurs et de professeurs non-bretons.

AR C'HELENNER.

En célébrant le 25e anniversaire de l'héroïque semaine de Pâques l'Irlande s'apprête à défendre sa neutralité et son indépendance

Le lundi de Pâques, qui, en 1916, tomba le 24 avril, les patriotes irlandais, conduits par Patrice Pearse et Connolly, proclamèrent l'Indépendance de la République Irlandaise et la réintégration de leur pays dans le monde des peuples libres. Et, pendant toute une semaine, ils résistèrent, avec un courage et un héroïsme qui forcèrent l'admiration de leurs pires ennemis, aux colonnes anglaises, infiniment supérieures en nombre et en munitions.

Le sacrifice de ces héros ne fut pas vain, puisque le lundi de Pâques 1916 ouvrit la période de lutte qui devait se terminer par la victoire irlandaise de décembre 1922.

C'est le dimanche de Pâques que l'Irlande a célébré la mémoire de ses défenseurs. Des cérémonies officielles se sont déroulées sur toute l'étendue du territoire irlandais. La plus importante a consisté dans la plus grande parade militaire de l'histoire de l'Irlande indépendante : 20.000 soldats, en tenue de campagne, ont défilé dans les rues de Dublin, ayant à leur tête les vétérans du soulèvement de 1916.

Dans la soirée, le Président du Conseil Eamonn de Valéra a prononcé un discours radiodiffusé au cours duquel il a déclaré notamment :

« Il y a vingt-cinq ans que sont morts les héros de notre liberté. Le drapeau vert, blanc et orange, qu'ils plantèrent à midi, le 24 avril 1916, sur l'Hôtel des Postes et la fameuse « biscuiterie Jacobs », est devenu depuis l'emblème de 6 millions d'hommes qui habitent cette île, sans compter ceux qui vivent à l'étranger, en Amérique surtout, où nous comptons tant de bons amis.

« Pendant huit jours, ces 200 hommes résolus, assiégés, traqués, résistèrent à des forces vingt et trente fois supérieures.

(Suite à la 2e page)

National du Poisson, « *on expédiera de préférence au chef-lieu de préfecture pour que ça se voie et pour empêcher le Préfet de « gueuler* ».

Voilà les seuls moyens et les seuls arguments du Bureau National du Poisson ; ils ne sont pas riches !

On peut dire, sans être taxé d'exagération, que l'essai du Bureau National du Poisson est concluant. Il a fait une retentissante faillite. Consommateurs, marins, mareyeurs, petits commerçants, tous doivent se liguer pour qu'on nous débarrasse au plus tôt de cet organisme malsain dont les seules réalisations sont la mise en chômage de petits mareyeurs, l'exploitation éhontée du pêcheur, la privation de poisson pour tous les consommateurs, celà pour permettre à quelques gros armateurs étrangers qui monopolisent le Bureau National du Poisson de faire des super-bénéfices qu'ils n'auraient même pas osé rêver dans les plus belles époques de prospérité.

L'incapacité bureaucratique n'a jamais été plus flagrante

Malgré cette faillite du Bureau National du Poisson, on persiste à vouloir créer de nouveaux Bureaux basés sur le même système. Il y a un Bureau de la Laiterie, un Bureau de répartition de la Boucherie, il y en a un autre pour la pomme de terre et un autre pour l'épicerie. Tous amènent les mêmes résultats; sous prétexte d'organiser une juste répartition des denrées, on rend introuvable pour le consommateur toutes les denrées que notre pays produit le plus abondamment.

Si vous voulez du lait...

Le lait ne s'obtient qu'à force de platitudes, et si vos enfants sont titulaires d'une carte, cela vous donne tout juste le droit de payer 42 sous le litre de lait tout aussi écrème que celui qui ne coûte que 22 sous.

Ou de la viande

Pour la boucherie, dès le commencement de « l'organisation », de la répartition, la viande a augmenté de prix et diminue de qualité. Maintenant, elle disparaît et en Bretagne apparaissent les queues de ménagères à la porte de boutiques vides !

Quant au beurre !...

Le beurre est devenu une denrée rare en Bretagne. Rare pour le consommateur, alors que les paysans en barattent autant qu'avant, mais ils n'ont plus le droit de le vendre directement aux consommateurs ou au petit détaillant comme ils le faisaient auparavant. Ils doivent obligatoirement passer par un grossiste. Qu'en fait celui-ci ? Il le revend sans doute ailleurs que sur le marché normal puisqu'on n'en trouve nulle part. Par contre, au marché noir, à Paris, on vend du beurre de Bretagne 80 francs le kilo... il a coûté 33 francs chez le paysan !

Des pommes de terre et du blé il y en aurait, mais...

Les pommes de terre ? Tout le monde en manque, mais *il en pourrit des tonnes dans les entrepôts* du Bureau de la Pomme de Terre. On vous rationne le pain, vous ne pourrez bientôt plus avoir de farine, mais certains gros meuniers laissent s'échauffer des tonnes de farine et de blé et M. Caziot nous promet une large ceinture alors que des millions de quintaux de blé de la précédente récolte ne sont pas battus...

Une denrée restait libre : les œufs. Malgré toutes les expériences faites pour les autres denrées, on décide de l'organiser ! Vichy nous envoie des répartiteurs chargés de mission et l'on parle de la constitution d'un nouveau Bureau National ! Le résultat n'est pas long à se faire sentir. L'*Ouest-Eclair* annonce le 20 avril que 80 % des œufs disparaîtront du marché, et le jour même, plus un œuf chez les détaillants ! On organise ! Et celà malgré l'avis des gens compétents, car, à la réunion des expéditeurs et marchands d'œufs qui s'est tenue à la Chambre de Commerce de Rennes, le 19 avril, tous les assistants ont unanimement approuvé l'exposé de M. Chauchain qui déclarait :

« Je ne cache pas mes craintes qu'une majorité de producteurs et d'expéditeurs ne soient lésés, aussi bien que la production subisse une dépréciation de qualité et même de quantité. Jusqu'à preuve du contraire, je considère donc que cette réglementation est à l'encontre de son propre but. »

Le règne des accapareurs ...et des Préfets incapables

Le résultat de toute cette organisation à rebours c'est que quelques accapareurs accrédités par Vichy et les Préfectures monopolisent nos produits, s'en mettent plein les poches et suppriment, à coups de décrets, le petit commerce honnête, chose que n'avaient pu réaliser les grands trusts en pleine époque de capitalisme déchaîné ! La majorité de ceux qui devraient vivre de leur métier, producteurs, pêcheurs, paysans, sont honteusement exploités, petits et moyens marchands sont réduits au chômage et crèvent de faim tout comme le public breton, que l'on n'ose plus appeler consommateur. Celui-ci sait que son pays regorge de tout ce dont il a besoin pour vivre, il sait que tous les produits que lui et ses compatriotes tirent de la terre ou de la mer sont là, à portée de sa main, mais il est obligé de priver ses enfants de viande, de beurre, de tout... Le fruit du travail n'est pas pour les Bretons !

Les Bretons doivent mourir à la guerre pour les Français, ils doivent accepter d'être prisonniers pour racheter les fautes des Français, payer des impôts pour les Français, ils doivent encore travailler uniquement pour les Français lorsque le hasard fait qu'ils sont encore en vie après une guerre française ! Voilà la Révolution Nationale dont on nous corne les oreilles depuis six mois !

BRETONS, vous laisserez-vous dépouiller ?

Continuerons-nous à nous laisser traiter de la sorte alors que nous avons la possibilité de faire la loi chez nous ?

Nous avons attendu, patienté, réclamé dans l'ordre, avec la dignité que comportaient les événements, mais nous voyons maintenant que ceux que nous croyions chargés de nous aider, de nous défendre, d'organiser la juste répartition des denrées, ne sont que de vils pantins aux mains des préfets pour organiser sciemment la famine en Bretagne.

Les laisserons-nous faire ?

Attendrons-nous pour agir que les préfets et leur clique, leurs gendarmes et leurs gardes mobiles en civil aient complètement ruiné la Bretagne et affamé les Bretons ?

On ceux-ci tiendront-ils jusqu'à ce que les Bretons aillent chercher les denrées où elles sont, la fourche en mains ?

A nous d'organiser notre *production*, notre *répartition des denrées, fruit de* notre *travail, et de f... à la porte ces criminels déguisés en administrateurs.*

Il suffit que nous le veuillons.

L'homme des Trusts, membre du Comité de Répartition :
— En somme, les affaires ne sont pas si mauvaises... Pourvu que cela dure...

Les Côtes-du-Nord n'auront plus de viande

mais "PARIS-SOIR" est content de nous

Les habitants des Côtes-du-Nord sont à la veille de se passer de viande ; les Services du Ravitaillement le savent et les consommateurs l'apprendront bientôt par expérience ; lorsque ces derniers chercheront l'explication de cette pénurie, nous leur conseillons de méditer ces quelques lignes parues dans *Paris-Soir* du 16 avril, page 3, 6e colonne. Le signataire de l'article y reprend les résultats d'une enquête effectuée fin mars en Bretagne par l'un des rédacteurs du grand journal parisien, M. Jack Renard :

« Les Côtes-du-Nord, département excédentaire en viande, bénéficient d'une situation que leur valurent une économie bien dirigée et la sagesse de leur groupement d'achat. Ce groupement, en effet, n'hésite pas à interdire, une semaine ou deux, la vente du bœuf — et son remplacement par d'autres viandes — s'il juge le cheptel bovin en danger.

« De cette prudente organisation, Paris bénéficia ; ne reçut-il pas, en janvier notamment, et d'origine des Côtes-du-Nord, plus d'un million et demi de kilos de viande ? »

Un de nos dépositaires de la région de Rennes nous dit sa pensée

« Comment ne pas faire confiance à l'*Heure Bretonne*, journal qui n'a pas peur de dire la vérité ?

Trop souvent on encense les cultivateurs pour mieux les tromper : aux réquisitions de bestiaux, les gros marchands de la région sont sur pied pour constater si tel ou tel fermier va se débarrasser d'une mauvaise bête pour lui en vendre une autre à un prix fabuleux, alors que cette même bête qu'on lui vendra aurait dû être réquisitionnée chez un autre cultivateur. Mais le marchand veille et dit : « Ne prenez pas celle-là, je la revendrai. »

Je lis régulièrement votre journal et je suis persuadé que vous ne dénoncez pas encore tout ce qu'il y a de mauvais dans l'Administration. Empêchez donc tous ces employés de chemin de fer qui, ne payant pas de voyage, viennent avec nombre de valises pour nous dévaliser, en viande, œufs, beurre, etc..., et tout celà pour faire du marché noir au profit de camarades, restaurateurs qui ne se gênent pas pour la note à leurs clients.

Pour ce qui est de notre province, la Bretagne, il est temps que le ridicule cesse. Tous les « ministrables » (*sic*) et fonctionnaires de toutes les sortes, viennent en masse de régions qui ne produisent guère en Bretagne, un pays qui courbe l'échine et risque d'en mourir.

On a trop longtemps voulu faire passer les Bretons pour des naïfs, mais ce temps est passé. »

Son ha dasson Breiz — ECHOS

Pour les victimes de la débacle de Juin

Si l'on faisait payer l'amiral !

L'*Heure Bretonne* a signalé l'incendie des citernes à mazout de l'Arsenal de Lorient, opéré inconsidérément sur ordre du Préfet Maritime, sans que des mesures fussent prises pour l'évacuation du village voisin du Cosquer, en Lanester. Trente-cinq personnes y furent brûlées vives, ainsi que de nombreux animaux domestiques, et le village anéanti, sauf deux ou trois maisons.

LES 35 VICTIMES DU COSQUER RECLAMENT JUSTICE

Les survivants de cette catastrophe — qui serait mieux nommée un crime — et sur laquelle la Presse a fait rapidement le silence, ont été abandonnés à eux-mêmes et à la charité publique, pendant de longs mois. Puis, prise de honte, l'Administration leur a versé un viatique ridicule, pendant que de l'autre main elle leur réclamait, par le Percepteur, leurs impôts pour l'année en cours !

PAS UN SOU POUR LES SINISTRÉS !

Le scandale n'était pas complet. Les Ponts et Chaussées, au nom du Gouvernement de Vichy, viennent de le couronner dignement : les sinistrés survivants avaient produit la liste des dégâts mobiliers qu'ils avaient subis, pensant que l'Etat les aurait dédommagés. Par circulaire, signée de M. de Brun, ingénieur en chef du Morbihan, ils viennent d'être avisés qu'il est impossible de leur accorder une allocation leur permettant de remplacer les objets détruits. N'est-ce pas honteux ?

Et l'Etat distribue indemnités de bombardement et autres à une multitude de fonctionnaires et militaires embusqués qui ne sont nullement dans le besoin...

OU PRENDRE L'ARGENT ?

Puisque la catastrophe du Cosquer est la conséquence d'un ordre de l'amiral de Pententenyo, ne serait-il pas juste de prélever sur la copieuse retraite de cet officier général et sur son traitement annuel de 200.000 francs comme sous-directeur de la Transat, les quelques milliers de francs nécessaires à la réparation des dommages dont il est responsable ? Il n'y a pas deux morales : l'honnête homme se doit de reparer le mal qu'il a causé à autrui.

Dans la Bretagne libre de demain, pauvres Bretons du Cosquer, nous saurons faire rendre gorge à ces profiteurs d'un régime pourri.

M. Rondeau, Maire de Nantes case ses petits copains

Nous avons dit ce que nous pensons de la nomination de M. Rondeau, comme maire de Nantes. Nous n'y reviendrons pas à chaque numéro, car, pour notre part, nous considérons cette nomination comme tout à fait « provisoire ».

Que M. Rondeau s'entoure à la Mairie de Nantes de ses camarades, parmi lesquels nous avons le bonheur de retrouver nôtre vieil ami Abel Durand, l'inventeur de la « Région économique de l'Ouest », cela nous est parfaitement égal. Nous savons que notre heure viendra où nous prierons ces messieurs de faire leurs malles et de passer promptement les frontières... Ils pourront alors continuer leurs intrigues malfaisantes sous d'autres cieux.

Nous pouvons d'ores et déjà faire savoir à nos lecteurs que l'étoile de notre futur premier adjoint pâlit de plus en plus, même à l'A.I.C.A.O., où il faisait naguère la pluie et le beau temps.

L'A.I.C.A.O. elle-meme ferait bien, si elle ne veut pas perdre toute influence à Nantes, de changer son attitude anti-bretonne, qui concorde mal avec les idées de ses principaux membres...

Le temps est peut-être venu, pour cette société, de se libérer des griffes de son secrétaire Durand au prénom biblique !

ABEL DURAND premier adjoint de Nantes

Durand et Abel, deux noms qui prêtent à bien des commentaires. Qui ne s'appelle Durand à moins de se nommer Dupont ? Les Français ont fait sur ces noms assez de gorges chaudes, et si l'on y ajoute Abel, on donne à penser qu'un Ben Zoudi, quelque jour, ayant choisi ce nom de Durand pour passer inaperçu, a voulu cependant garder à son fils un souvenir de son origine, en lui donnant le nom de la douce victime de Caïn. Mais il paraît, c'est lui qui l'affirme, que notre Abel ne serait pas Juif. Il se prétend même de souche nantaise. Nantaise d'immigration, sans doute, car autrement notre Durand, déjà pas mal traître à la nation bretonne, n'aurait plus aucune circonstance atténuante. Abel, durant toute sa vie d'avocat sans cause, mais de contentieux, tout en grignotant sa pitance sur les sociétés dont il est soi-disant défenseur, n'avait eu qu'une idée directrice : dépecer la Bretagne pour en donner les morceaux qui aux Normands, qui aux Angevins ou même aux Poitevins. Il s'est fait le défenseur des régions économiques et cela lui valut la magistrale fessée — morale, s'entend — qu'il reçut des représentants de 600.000 Bretons assemblés à Rennes en 1920 (?). Celà pourtant ne le corrigea pas. Aidé et soutenu de tous les métèques qui ont assuré leur hégémonie commerciale dans la ville de Nantes et prétendent la conserver, Abel a facilement convaincu le gouvernement français, trop heureux de brimer la Bretagne, et c'est ainsi que, malgré les Bretons, on a divisé leur pays en deux tronçons rattachés à des régions économiques différentes : Rouen, Tours. Ce beau succès ne suffit pas à Durand, mais il veut diviser la Bretagne non plus économiquement, mais politiquement, une partie serait donnée à la Normandie ou au Maine, une autre au Poitou, une troisième à l'Anjou, et de s'agiter, et d'intriguer au cœur de l'A.I.C.A.O. Mais ceci est autre chose. Son action a déjà excité l'indignation de tous les vrais Nantais comme de tous les Bretons. Cette indignation ne restera pas lettre morte, et mon Durand devra sans tarder rejoindre ses compères youdis et les francs-maçons dont il a toujours fait le jeu sous couleur catholique. Il pourra intriguer à l'aise partout, pourvu que ce ne soit pas chez nous en Bretagne.

L'avis d'un de nos lecteurs

Que l'on ne s'imagine pas, surtout, que la clique qui a pris possession de notre Mairie, avec la complicité du préfet Dupard, soit populaire à Nantes.

Les extraits ci-après d'une lettre d'un de nos lecteurs, choisie dans la correspondance considérable que nous recevons concernant cette question, montrera à nos compatriotes ce que pense le Nantais moyen au sujet de la nomination de ces étrangers :

« *Je conçois votre aversion à l'égard de cet être falot, étranger à la région nantaise, et qui n'a dû sa fortune de fonctionnaire qu'à de puissantes amitiés politiques, qu'il renie cyniquement aujourd'hui.*

Sa nomination aura eu au moins pour heureux effet de débarrasser les colonnes du Phare *des élucubrations de Jean-Louis* Martin, *farouche pourfendeur des Allemands avant leur arrivée à Nantes, et depuis...*

Mais une telle attitude est conforme aux règles les plus pures de la reptation utilitaire, le seul sport qu'ait jamais pratiqué cet homunculus, dont le regard salit les étoiles quand il cherche à s'élever au-dessus de ses habituelles préoccupations terre-à-terre.

Simple citoyen et, comme tel, contribuable, je ne suis pas dans le secret des demi-dieux qui semblent avoir tant de mal à accoucher d'une liste présentable.

Je suis assez sceptique sur les « bobards » qui circulent en ville ; mais certains noms prononcés avec une insistance qui n'est pas sans fondement laissent rêveur.

Pour rénover la France, on nous a dit :

1° « *Place aux jeunes* ».

Qui a-t-on choisi ? M. Rondeau, qui approche de 70 ans ; M. Abel Durand ! un vieillard lui aussi... et M. Fleury, inspecteur du Travail en retraite.

Quant à ceux qui joueront le rôle de figurants, vous pourrez établir la moyenne de leur âge.

2° « *Les anciens combattants ont leur place dans la vie de la Nation, puisqu'ils ont risqué leur vie pour elle.*

Or, M. Rondeau n'a pas fait la guerre 14-18, et encore moins celle-ci. Il est un patriote de la plume et non de la baïonnette.

Il en est de même pour M. A. Durand, futur premier adjoint, et pour le reste des élus de M. Rondeau.

Il sra assez piquant de faire le compte des Légions d'honneur, des Médailles militaires, des citations et des blessures conquises sur le champ de bataille par la nouvelle formation ministérielle.

Les Nantais, qui ne se séparent pas de la Bretagne, méritaient mieux. »

De l'avancement pour les fripouillards

Les histoires de Quimper dont nous avons entretenu tous ces temps derniers les lecteurs de l'*Heure Bretonne*, ont permis de constater le soin particulier dont sont l'objet les cadres du « régime pourri » de la part de la « France Nouvelle »...

Le préfet Angeli a eu de l'avancement ; le dictateur des Ponts et Chaussées, Cavenel, aussi...

Et maintenant, c'est au tour du sieur Mélox, l'un des protecteurs de Kienlen, seigneur de Bréhoulou, lequel est en prison, comme on sait. (C'est extraordinaire, mais c'est pourtant vrai.)

Mélox, d'inspecteur régional, passe au grade d'inspecteur général.

Il fut directeur de l'Ecole du Neuvic. Les mauvaises langues assurent que cette école eut aussi quelques histoires... dans le genre de celles de Bréhoulou.

On dit même que ce bon Mélox fut menacé de poursuites pour escroqueries. Heureusement, le camarade Queuille était au ministère de l'Agriculture !

Et comme nous l'écrit quelqu'un : « Voyez-vous à quoi sert... Queuille ?... A enterrer les histoires embêtantes des petits copains ! Pardi ! »

...Donc Mélox reçoit de l'avancement. C'est dans l'ordre normal des choses qui se passent en France.

Le beurre de la Croix-Rouge

Un Briochin nous adresse la protestation suivante :

« Pour envoyer aux missionnaires quelques victuailles, les personnes qui s'intéressent à leur sort sont obligées de s'adresser à la Croix-Rouge, qui seule possède les marchandises nécessaires : beurre, pâté, conserves, etc.

« Or, — je prends seulement cet exemple, — comment se fait-il que le beurre, taxé ailleurs à 14,50 le kilo, soit, à la Croix-Rouge, à 19 francs ? »

La meilleure histoire de militant

Des militants nous adressent de bonnes histoires dont ils nous demandent la publication. Dans le lot reçu cette semaine, nous retenons les deux petites « choses » que voici :

Au cours du surnumérariat des P. T. T. de X... Le chargé du cours de surnuméraires, — un instructeur, — après les présentations d'usage lors de la première leçon :

« Il y a combien d'imbéciles dans la salle ? »

Tous les surnuméraires se regardent, se demandant à qui l'on s'adresse.

Le moniteur : « Oui, enfin, il y a combien de Bretons dans cette salle ? »

L'un des jeunes postiers présents se lève et, *comme de bien entendu*, envoie promener son professeur *à la manière d'un Brestois.*

Notre *rouspéteur brestois* se fait renvoyer du cours de X.

Mais, après intervention d'un député du Finistère, le postier en question se fait réintégrer et le moniteur du cours est déchu de ses fonctions. Pour une fois, chose bien rare, le Breton avait eu raison. Attention ! c'était un Brestois.

***

Ceci est une histoire de régiment. Nous sommes en 1914.

Le colonel :

— Que faisiez-vous dans le civil ?
— Postier.
— De quel pays êtes-vous ?
— Je suis Breton.
— Où avez-vous fait votre service ?
— Dans la Marine.
— Vous avez donc trois défauts : 1° postier, donc mauvais esprit ; 2° Breton, donc pas très intelligent ; 3° ancien marin, donc indiscipliné.

Ceci est une histoire très vraie, et celui qui fut ainsi questionné est un Breton, vrai Breton, et porte à la boutonnière l'une des décorations qui marquent les trop grands sacrifices faits par les gars de chez nous pour une France enjuivée.

Chez les combinards hennebontais

UTILE CAMPAGNE

La campagne que nous menons pour mettre un peu d'ordre dans la Maison Bretonne produit son effet, même à Hennebont. Nous avons fait allusion à certains tripotages dans lesquels avait sa grosse part de responsabilité l'ancienne municipalité, couverte elle-même par la Préfecture. L'ancien Conseil a été remercié. C'est un point d'acquis. Malheureusement, il est des coupables qui restent impunis. Certains faits demandent à être examinés de près ; des sanctions s'imposent, à moins qu'on ne préfère des précisions de notre part !

UN ETRANGER COMME PAR HASARD

En attendant, on nous permettra de faire des reserves quant à la composition du nouveau Conseil. Le maire, comme par hasard, est un étranger, ancien officier de réserve comme quelques-uns de ses collaborateurs. C'est la mode de Vichy ! Puisque l'on veut faire de la France une vaste caserne, propice au coup d'Etat, il est normal qu'en Bretagne les postes importants soient confiés à des *adjudants de semaine*, autant que possible non Bretons.

Nous attendrons, pour juger le nouveau Conseil, où siègent quelques Bretons, de voir s'il est capable de placer les intérêts de la Bretagne au-dessus de toute considération et d'administrer la commune avec sagesse et équité.

Mais dès maintenant une chose nous tracasse : le Conseil s'est réuni mardi 15 et a, par ordre de la Préfecture, voté un ordre du jour de confiance et de fidélité au Maréchal Pétain. Or, personne n'ignore ici que la nouvelle municipalité est composée, en grande majorité, de gens dont les idées sur la politique extérieure ne sont pas celles officiellement affichées par Vichy.

A qui veulent-ils donner le change ?

EN IRLANDE

Le 25me anniversaire de l'héroïque semaine de Pâques 1916

(*Suite de la 1re page*)

« Ce n'est que le 29 avril que Patrice Pearse, à bout de munitions, donna l'ordre de se rendre à ses camarades survivants.

« Pearse et ses compagnons, Thomas Mac Donagh, Tom Clarke, Eamonn Ceannt, Sean Mac Dermott et Joseph Plunkett, sont les signataires du célèbre manifeste placardé dans les rues de Dublin, le 24 avril 1916, tombèrent les premiers de ceux qui furent condamnés à mort par les Cours martiales anglaises et fusillés après coup. Enfin James Connolly, qui, grièvement blessé, fut amené sur une chaise devant le peloton d'exécution.

« Leur souvenir doit rester éternellement vivant dans nos cœurs. »

Parlant des dangers actuels qui menacent la neutralité et l'indépendance de l'Irlande, de Valera a déclaré que le peuple irlandais était résolu à les défendre coûte que coûte : « Si l'Irlande est obligée de défendre sa neutralité contre une attaque, de quelque côté qu'elle vienne, cela signifiera la douleur et la mort pour beaucoup. »

La neutralité et l'indépendance irlandaises sont menacées, au premier chef, par les Etats-Unis. En effet, une dépêche de Washington, en date du 17 avril, annonçait que M. Aiken, ministre irlandais de la Défense Nationale, qui s'était rendu aux Etats-Unis pour négocier la fourniture de matériel de guerre, de navires et de vivres à l'Irlande, avait été averti que le gouvernement américain mettait comme condition *sine qua non* à ces livraisons, la cession de bases navales et aériennes irlandaises à la Grande-Bretagne.

Le 18 avril, une imposante réunion se tint à Boston, sous les auspices des « Amis américains de la neutralité irlandaise ». M. Aiken y déclara que l'Irlande ne cédera aucun port à qui que ce soit : « La souveraineté du peuple irlandais, affirma-t-il, ne sera pas livré en échange de vivres, d'armes ou de toute autre chose. » L'Irlande ne modifiera pas sa politique de neutralité, à moins qu'elle ne soit attaquée.

Le lendemain, M. Brennan, ministre de l'Eire à Washington, déclarait à son tour, dans une interview au journal américain *New-York-Sun* : « L'Irlande veut rester neutre et se tenir en dehors de la guerre. L'entrée en guerre de l'Irlande aux côtés des démocraties n'aiderait ni l'Angleterre, ni l'Irlande, mais serait une catastrophe pour les deux pays, exactement comme l'a été pour la Yougoslavie la répudiation de son accord avec l'Axe et son adhésion officielle à la cause adverse. »

A l'appui de ces déclarations officielles et pour répondre aux préparatifs menaçants de l'Angleterre en Ulster, le gouvernement de Dublin masse actuellement des troupes à sa frontière nord.

Comme les héros de 1916, les Irlandais de 1941 défendront l'indépendance de leur pays les armes à la main.

D'autres maintenant le disent avec nous...

« *M. Galletier, recteur de l'Université de Rennes, qui vient d'être appelé à la Direction de l'Enseignement supérieur, est remplacé par M. Boussajol, recteur de l'Université de Bordeaux. Combien de temps la Bretagne attendra-t-elle encore pour voir nommer un Breton à la tête de l'Université rennaise ?* »

Vitré-Journal du 20 avril.

IMPRIMERIE DU CONSEIL NATIONAL BRETON.
Le Gérant : G. BRETON.

OU DESCENDRE ?

La Renaissance
17 Rue du Maréchal Juin (Ex-Jaurès) Tél. 9-44
Son restaurant.
Cuisines et produits de la mer

POUR TOUS VOS TRANSPORTS
MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR
LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST
Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque sens
NORD-BRETAGNE
17, Bd Beaumont, RENNES — Téléph. 36.84
DOMICILE À DOMICILE
8, r. St-Vincent-Paul, PARIS — Tél. Trud. 72.60

LIBRAIRIE DU JOURNAL

Dictionnaire Français-Breton de Fr. Vallée	75 fr.
Bretagne 38	15 »
Vie de Patrice Pearse, de L. N. Le Roux	30 »
La Langue Bretonne, de Marcel Guieysse	15 »
Mon Combat pour l'Irlande, de Dan Breen	25 »
Le Trésor des Douze, de Gilles Gautrel	5 »
Pensées d'un Nationaliste Breton, J. La Benelais	4 »
Histoire d'Irlande, d'Ernest Joynt	15 »
Nomenoe-oe ! sur Lafuma	75 »
sur Alfax Navarre	50 »
Petite histoire bretonne de la Pomme de Terre, par Goulven Mazéas	25 »
Anken en Nibelungen (Teunet a lennegeh goh Germania), Abad Heneu	10 »
Dictionnaire Breton-Français, de R. Hémon	25 »
La Littérature Bretonne depuis les origines jusqu'au XIXe siècle	3 »
Histoire de Bretagne de l'Abbé Poisson	7 »
Grammaire Bretonne, de R. Hémon	18 »
Ribardenneu (Bourus de lenn), Abad Heneu	20 »
Geotenn ar Werc'hez, de Jakez Riou	30 »
Istoer Breih (378 pages Golo skedeunet), Abad Heneu	12 »
Mab Azen (Sorbiennou bourus), Abad Heneu	15 »
Er Graal Santel (Levr burrudus diar Sakremant en Aotér, golo deu liù), Abad Heneu	45 »
Sant Kolmkel (pe Kolomba) (Buhé unan ag er Sent keltiek souéhusan zo bet), Abad Heneu	17 »
Le Breton usuel (Vannetais), par Loeiz Herrieu	14 »
Tud brudet hor bro-ni, par Loeiz Herrieu	10 »
Ar en deulin, par J. P. Kalloh, Erehonek	15 »
Breton français	20 »
Ar bont er velin, par Loeiza Er Meliner	30 »

Majorer de 2 francs par ouvrage pour frais d'envoi.
GEFFLOT. C. C. 25-29 RENNES.

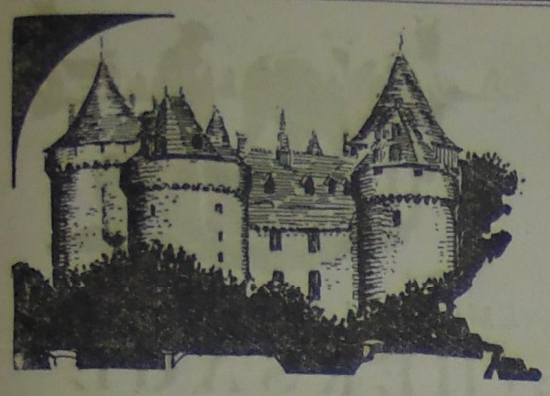

Le Pays Gallo

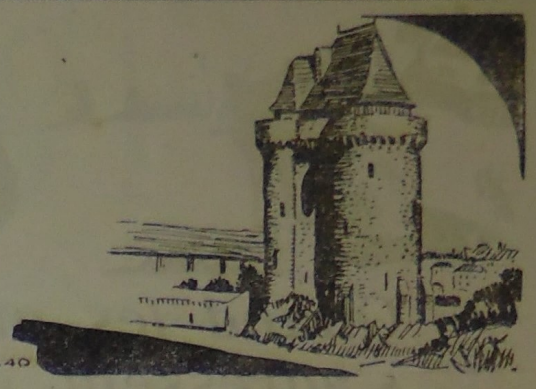

RAPPEL d'HISTOIRE

Saint-Malo port d'échange

Saint-Malo est un des types les plus parfaits du port d'échange. Recevant les charbons gallois, il expédiait en Grande-Bretagne des produits agricoles, principalement des primeurs.

En l'espace de quarante ans, les importations de charbon avaient doublé, passant de 173.000 tonnes en 1890 à 347.000 tonnes en 1930.

D'autre part, chaque année, en mai et juin, c'étaient environ 80.000 tonnes de pommes de terre qui étaient emportées vers l'Angleterre. Après les mois d'été, pendant lesquels les bassins ne connaissaient guère d'autre animation que celle due aux paquebots de la ligne Southampton-Saint-Malo, les quais reprenaient leur activité pour les expéditions de choux-fleurs, dont 1.500 à 2.000 charrettées arrivaient quotidiennement au marché de Rocabey.

Le pays était prospère, d'une prospérité de bon aloi, celle qu'assure le travail obstiné à celui, ouvrier, paysan, commerçant, qui ne ménage pas sa peine.

Les Malouins sacrifiés aux intérêts du Nord

Soudain, par la volonté d'un seul homme, ce fut la catastrophe.

Le charbon s'accumulait sur le carreau des mines du Nord. Il y avait là un adnger aaquel le député du Nord et ministre, Deligne, prétendit parer en contingentant les importations de charbons anglais.

Quel en a été le résultat ? Résorption du chômage des ouvriers mineurs du Nord, oui, c'est là le motif qui fut invoqué. Mais quels étaient-ils ces ouvriers mineurs ? Les mines du Nord employaient à l'époque 70.000 étrangers. Un incident, qui se produisit en août 1934, permit de constater que la relève de la fosse n° 10 des mines d'Escarpelle comprenait 14 ouvriers français contre 164 polonais. Ainsi, lorsqu'on prétendit que l'intérêt national (français) rendait nécessaire ce contingentement, c'était une aimable fumisterie. Il s'agissait beaucoup plus simplement de sauvegarder les intérêts des actionnaires et des administrateurs des mines du Nord.

Pour nous, le bénéfice de l'opération de M. Deligne a été net : chômage des ouvriers malouins — du pays, ceux-là — et mévente des produits agricoles par suite des ripostes économiques du gouvernement britannique.

La défense de l'intérêt français ou des intérêts particuliers de certains hommes en place s'est traduite, dans ce cas-là comme dans beaucoup d'autres, par le chômage et la misère en Bretagne.

S'il y avait eu un gouvernement breton...

Dans ces circonstances, l'attitude d'un gouvernement breton aurait été toute différente. D'une part, en effet, nous avons peu de charbon en Bretagne ; d'autre part, nous sommes exportateurs de produits agricoles. La conclusion qui en découle c'est que notre intérêt est d'expédier des choux-fleurs et des pommes de terre aux pays qui peuvent nous envoyer du charbon.

Cette vérité, si évidente qu'un enfant de deux ans la comprendrait, restait étrangère aux dirigeants français. Et nous en supportions les conséquences.

Pour que ce gâchis, cette mauvaise organisation disparaissent ; pour que le système des profiteurs fasse place à un régime qui n'aura pour but que l'intérêt breton, il nous faut un gouvernement à nous, avec des hommes de chez nous. Il nous faut un gouvernement breton.

P. Le Gobien.

LE COUESNON ET LE PONT DE PONTORSON

Ce pont vous paraît banal. Or, sachez que :
« Du temps des guerres, les Sénéchaux de Rennes alloient souvent, voire en armes, tenir leurs plaids jusques sur le pont de Pontorson, pour la manutention des possessions des limites. »
(D'Argentré, *Histoire de Bretagne.*)

La dentelle bigouden *à peine tolérée à St-Malo* est interdite à Dinard!

Si l'industrie dentellière bretonne tient encore le coup assez péniblement, nul n'ignore que l'Etat français a fait exactement ce qu'il fallait pour la ruiner. Certain décret Mandel favorisant l'importation de la dentelle indochinoise faillit lui donner le coup de grâce...

Vaillamment, nos dentellières ont essayé de parer ce coup de l'administration française. Nous les voyons aller de ville en ville, de marché en marché, placer leurs délicats chefs-d'œuvre.

Elles sont sympathiques à tous... sans doute.

...Sauf à certaines municipalités.

C'est ainsi qu'à Saint-Malo, à Saint-Servan, à Parame, elles ont tout juste l'autorisation de vendre les jours de marché. Les sidis qui colportent leur camelote partout sont plus favorisés.

A Dinard, le mardi 8 avril, nos dentellières se virent interdire toute vente au nom de la municipalité par un nommé Martin.

Est-il possible de savoir ce qui a pu motiver cette surprenante interdiction ?

Le 18 Mai, à RENNES,

UNE EXPOSITION BRETONNE

Le Cercle Celtique de Rennes vient de décider d'ouvrir dans les salles du Cercle, 25, rue du Pré-Perché, une grande Exposition Bretonne, du 18 mai, jour de la fête de Saint Yves, notre Saint national, au dimanche suivant inclus.

Cette Exposition devra représenter les richesses culturelles et traditionalistes de toute la Bretagne.

Une salle sera réservée au pays bretonnant, l'autre au pays gallo.

Elles comprendront le mobilier des deux pays, conçu dans la tradition ; des faïences (Quimper, Vieux Rennes, etc...), des dentelles et broderies bretonnes, costumes, châles, tabliers, coiffes..., des dessins et peintures de nos artistes; les livres de nos écrivains de langue bretonne et de langue française, et différents travaux d'artisanat, modes bretonnes, imagerie populaire, etc...

Les travaux et envois seront reçus du 11 mai jusqu'au 16 inclus.

Nos Vedettes Dinardaises

Service public indispensable

Nous verrons peut-être un jour le Pont sur la Rance. Sera-t-il lancé à Cancaval ? S'appuiera-t-il sur Chalubert, ou bien sur l'îlot de Bizeux ? Qu'importe !

Là où il sera il aura son utilité certaine pour les autos, les camions... et peut-être pour les cyclistes courageux.

Mais, de toute façon, c'est l'évidence, la piétaille ne se passera pas de sitôt des sympathiques vedettes, qu'elles soient vertes ou blanches. Ces vedettes sont le charme — utile — de notre Pays Malouin. Personne ne songe à les faire disparaître, si on les dénigre quelquefois. Saint-Malo se trouve ainsi, grâce à elles, à dix minutes de Dinard. C'est là un avantage que les usagers locaux et passagers apprécient à sa juste valeur. Sans compter l'attrait spectaculaire qui fait qu'en été des touristes fortunés laissent leur chauffeur faire le tour par le pont Saint-Hubert pour emprunter eux-mêmes la voie maritime. Créées avec des capitaux du pays, dirigées par des hommes de chez nous ou qui s'y sont définitivement installés, les Sociétés exploitantes ont devancé les désirs des habitants du cru.

Il y eut d'abord les Vedettes Blanches, avec le regretté Jules Boutin.

Puis, en 1910, les Vedettes Vertes firent leur apparition.

M. Lehoërff, actuel Directeur, en fut l'un des promoteurs, et M. Degas, ancien maire de Dinard, aujourd'hui décédé, participa à l'augmentation du capital qui, de 250.000 francs passa à 350.000 francs. Actuellement, le nombre des actionnaires est encore de 419 pour 3.500 actions de 100 francs.

Il faut dire, à leur honneur, que ces Sociétés de transports ne reçoivent *aucune subvention* d'aucune sorte et assurent le passage entre les deux rives de l'estuaire de la Rance aussi bien l'hiver que l'été.

Et cependant, la « saison » n'est pas toujours suffisamment rémunératrice pour ne pas obliger les Conseils d'administration à « taper » dans les réserves pour couvrir le déficit de l'hiver.

Il est arrivé souvent aux actionnaires de ne toucher aucun dividende et ceci durant plusieurs années malgré la gestion impeccable des administrateurs.

Ce dévouement à la chose publique s'explique par l'amour de leur pays qu'ont ces hommes. Aussi bien, les successeurs de MM. Jules Boutin et Degas conservent la cordiale sympathie du grand public qui bénéficie de toutes leurs initiatives.

En ce moment où les difficultés d'approvisionnement en carburants, en outillage, etc., s'avèrent de plus en plus compliquées, que ce soit dans l'une ou l'autre Société tout est mis en œuvre pour donner satisfaction aux usagers.

A plusieurs reprises, on crut à la suppression d'un certain nombre de voyages journaliers. Il n'en fut rien grâce aux démarches immédiatement entreprises et aussi à la compréhension des autorités occupantes.

En été, des croisières ont lieu en Rance et sur le littoral de notre chère Dommonée. Mention spéciale aux Vedettes Vertes qui ont, de leurs deniers, fait construire une cale avec ascenseur qui mettent le public au centre même de la ville.

J'espère que ces quelques lignes réhabiliteront nos vieilles vedettes dans l'esprit du public, qui pourrait oublier les services rendus.

L. L.

A propos du nouveau maire de Paramé

Le nouveau maire de Paramé, nommé par le préfet Ripert, est un nommé *Lepeer*.

Sait-on que ledit Lepeer, non seulement n'est pas Breton, mais qu'il est un Français de fraîche date ?

Il est originaire de Belgique...

Ce qui lui confère évidemment des titres indiscutables pour diriger l'administration de l'une des plus belles communes de Bretagne.

Collaboration ou Soumission

Mais pour qu'il puisse collaborer à cette œuvre magnifique, il faut, tout d'abord, qu'il redevienne le maître de ses destinées, de son esprit et de son cœur. Il faut qu'il apprenne à nouveau la glorieuse histoire de son passé, que sa langue et sa culture retrouvent la place qu'elles méritent, que lui soit rendue la maîtrise de vie politique, administrative, sociale, financière et économique. Il faut que s'en aillent les Ripert, les Piton et avec eux toutes ces Commissions de réquisitions, grâce auxquelles on espère l'affamer et le porter ainsi aux pires extrêmités.

Si c'est là prêcher la SOUMISSION à l'étranger, alors c'est que les mots n'ont plus de sens dans la langue française.

■

M. Fouéré nous reproche notre méfiance à l'égard de Vichy et nous affirme sa pleine confiance dans l'attitude gouvernementale envers la Bretagne, et celà à un moment où la centralisation se resserre de plus en plus ; à un moment où les fonctionnaires non-bretons affluent en Bretagne ; à un moment où l'on nous supprime nos dernières assemblées représentatives ; à un moment où à M. Galletier, qui n'était pas Breton, succède comme Recteur de l'Académie de Rennes, un M. Boussajol, qui nous arrive de Bordeaux ; à un moment où « les gouverneurs de Provinces », promis en juillet 1940, se transforment en « préfets régionaux » ; à un moment où les « provinces » elles-mêmes deviennent de « grandes régions économiques » ; à un moment où l'on remet à plus tard l'étude de la question de l'enseignement du breton !

Vraiment M. Fouéré n'a pas le sens de l'opportunité.

■

Puisque M. Fouéré a fait allusion au « Séparatisme », je rappellerai, une fois de plus, la position actuelle du Parti National Breton.

Nous ne refusons de collaborer avec personne, mais nous ne pouvons pas forcer quelqu'un qui ne le veut pas à collaborer avec nous. Nous attendons toujours que Vichy fasse un geste qui montre sa volonté d'entente et de conciliation.

Nous attendons, tant que subsiste encore quelque chance d'un revirement complet de la politique gouvernementale.

Mais si cet événement ne se produit pas, nous nous chargerons nous-mêmes d'opérer en Bretagne les réformes que nous jugeons nécessaires.

Ce jour-là, il se trouvera certainement, sur les bords de l'Allier ou de la Seine, des gens pour dire : « Nous n'avions pas voulu celà. »

Ce ne sera, cependant, pas faute d'avoir été prévenu.

R. DELAPORTE.

Après le bombardement de Brest

M. Roparz HEMON a miraculeusement échappé à la mort

Dans la dernière édition de notre précédent numéro, nous avons annoncé l'effroyable bombardement de Brest, qui a fait tant de victimes, et au cours duquel M. Roparz Hémon avait été blessé.

C'est par miracle que le directeur-fondateur de la revue *Gwalarn* a échappé à la mort : au cours du bombardement, il avait quitté sa chambre à coucher pour une pièce située sur l'arrière de sa maison. Or, toute la façade a été complètement détruite.

M. Hémon a été blessé à la tête, mais, après avoir été soigné, il n'a pas cessé de circuler et de participer, notamment, aux travaux de sauvetage de sa bibliothèque, de ses livres et de ses manuscrits. Contrairement aux nouvelles que nos lecteurs auront pu lire par ailleurs, la majeure partie de l'inestimable travail de notre illustre compatriote a pu être retrouvée et sauvée dans les décombres de sa maison.

Nous en sommes heureux et toute la Bretagne cultivée s'en réjouira avec nous.

H. B.

An taol bez troad

Comment nous voient nos bons confrères de Paris

Dans l'*Auto*, Claude Tillet consacre au populaire Pierre Cloarec un reportage dont nous détachons les passages suivants :

« A l'époque (1934), Pierre Cloarec était un petit régional qui hésitait à venir à Paris, *qui bredouillait à peine quelques mots*, tant il était ému en présence de Pierrard. »

. . . . . .

« Grâce à lui on connut jusqu'aux confins de la Calabre le nom de Pleyben (*Morbihan*). »

. . . . . .

« Garçon qui sut toujours mener de pair le commerce sûr et le sport aléatoire... Et qui, à 32 ans, entend continuer ainsi... sans se soucier de salades autres que celles de son jardinet *finistérois*. »

Noël Kerdraon, qui a fait à Claude Tillet la bonne blague de citer ces extraits dans la *Dépêche de Brest*, y ajoute le commentaire que voici :

« Si Cloclo bredouillait à Paris, en présence de Pierrard, il est permis de se demander qui rend C. Tillet aussi vasouillard quand il vient en Bretagne.

« En tout cas, si sa prose amuse les Parisiens, nous pouvons affirmer qu'elle fait aussi rigoler les braves péquenauds de Bretons que nous sommes. »

Bien envoyé, Noël !...

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'étude sur les Etats de Bretagne, de R. Pichery.

« HENNEZ E OA EUN DEN MAT »

Souvenirs sur le Dr Cotonnec

rénovateur de la lutte bretonne

(*Suite*)

C'était en 1931...

La lutte bretonne était « ressuscitée » depuis quelques années et avait déjà donné lieu à des réunions triomphales quand je fus amené à entrer dans « l'intimité » des dirigeants de la F.A.L.S.A.B. (Fédération des Amis des Luttes et des Sports Athlétiques Bretons).

Cet indicatif F.A.L.S.A.B., dont beaucoup de gens ignoraient le sens, était fort bien trouvé. Dans l'esprit de Charles Cotonnec et de ses amis, il ne s'agissait pas, en effet, de rénover seulement la lutte bretonne, mais tous les sports athlétiques bretons et celtiques. D'où un projet que nous devions former avec le bon docteur de créer des « *Olympiades interceltiques* ». Une formule qui, espérons-le, n'est pas perdue...

⁂

Donc, en avril 1931, je faisais la connaissance du docteur Cotonnec grâce à la « complicité » d'un excellent camarade de presse... Malgré un séjour de quatre années à Paris, j'avais suivi avec intérêt la renaissance de la lutte, et je n'avais pas perdu le souvenir de certaines scènes ardentes de mon enfance : des combats acharnés, les soirs de foires, au coin d'un bourg, devant tout un peuple fiévreux et passionné... Des combats qui n'en finissaient pas...

Je le dis au docteur, dont le regard placide et clair, avec par instants des lueurs de rêve ou de malice, me conquit dès l'abord.

Et ce fut une première conversation cordiale...

Le bon docteur développa ses théories sur la lutte, sport sain et loyal, et les comparait à celles des autres pays. Un trait me frappa ; il disait : « Les Anglais font ceci... les Français font celà... *Mais nous Bretons...* »

Charles Cotonnec, qui ne se mêla jamais de luttes politiques, tenait essentiellement à *la sauvegarde de la personnalité de la Bretagne*. Il y veillait dans ses propos...

⁂

« Venez me voir à Quimperlé ; je vous documenterai sur la F.A.L.S.A.B. »

...Quelques jours plus tard, j'arrivais chez lui, dans son accueillante maison, rue Brémond-d'Ars. On a justement célébré son hospitalité, car c'était un homme qui ne se connaissait jamais trop d'amis. Son accueil était cordial et généreux.

« *Ha chistr mat en doa, avat.* » Un merveilleux Fouesnant, liqueur d'or chère à Frédéric Le Guyader, dont la seule vue vous mettait le cœur en fête...

⁂

Des documents en vrac : la première petite brochure verte de la F.A.L.S.A.B., des discours souvent d'allure poétique, laborieusement préparés, avec lesquels le docteur étonnait ses auditoires : il était fin diseur et il avait toujours l'air d'improviser. Il y avait aussi des documents sur la « Wrestling Association », qui est en quelque sorte la F.A.L.S.A.B. du « Cornwall » britannique. Et des poèmes et des chansons ! Notamment celle consacrée au fameux combat d'Hennebont (1910) : *Flejo de Berné contre Gayon*. Le petit Fléjo triompha de l'Hercule méridional, jusque là invaincu. Le dernier couplet dit en substance : « Cette sône a été composée par un médecin de Quimperlé et confiée à M. Le Rouzic, député, pour être chantée à la Chambre aux gars du Midi. » De cet épisode mémorable, Cotonnec avait fait presque une épopée.

L'air est extrêmement populaire : une de nos meilleures marches pour binious.

⁂

Promenade dans le jardin que baigne la rêveuse Isole tandis que sur les coteaux voisins, le printemps met en pleine valeur les ajoncs fleuris.

« ...Mon cher ! Par une journée rayonnante comme celle-ci, nous ferons la *Journée de la Lutte Bretonne*. Qu'en pensez-vous ? Pas un tournoi ordinaire, pas un championnat ! Une fête de la lutte et de l'athlétisme bretons, dans un beau cadre, en pleine campagne, avec du soleil, de la foule enthousiaste, des costumes de fête, des drapeaux, des guirlandes, des binious... La lutte et nos vieux jeux seront à l'honneur comme ils ne le furent jamais... »

Et Charles Cotonnec décrivait cette idéale journée avec un luxe de formules plus heureuses et plus poétiques les unes que les autres... Il en vivait à l'avance les péripéties exaltantes et s'exaltait lui-même en parlant. De temps en temps, il s'interrompait pour poser une question, toujours la même : « Ce sera épatant, n'est-ce pas ? »

...Oui, certainement, cette journée de la Lutte telle que l'imaginait le docteur Cotonnec eut été « épatante » s'il lui avait été donné de mener ses rêves jusqu'à leur réalisation totale. La mort, hélas !...

...Tel était Charles Cotonnec en son jardin au bord de l'Isole, tel il était sur les estrades d'où il présidait les grands tournois. Mais, alors, il ne s'adressait pas à un seul auditeur charmé, mais à cinq mille...

(*A suivre.*) Yves Croizer.

Ar c'hliket doubl

La Bretagne, enfin, a battu le Maine

La Sélection de football de Bretagne a battu la Sélection du Maine au Mans. Score : 3 à 2.

Le dimanche précédent, à Rennes, les deux équipes avaient fait match nul : 3 à 3.

La victoire bretonne est due à de judicieuses modifications dans la formation et surtout au fait que les Bretons appliquèrent une méthode et firent preuve de discipline. Nous avions indiqué du reste que c'était la condition de la victoire, car, à Rennes, les Bretons avaient failli se faire battre faute d'ordonner leur jeu.

Avec une bonne tactique, une équipe moyenne va quelquefois loin...

Y. C.

ENTR'AIDE NATIONALE BRETONNE

Pour nos prisonniers !
Pour leurs familles !
Pour toutes nos œuvres !
FAITES BON ACCUEIL A L'IMAGE DU GRAND SAINT YVES
En vente dans nos sections et chez nos délégués.
Prix : 5 francs.

An douar

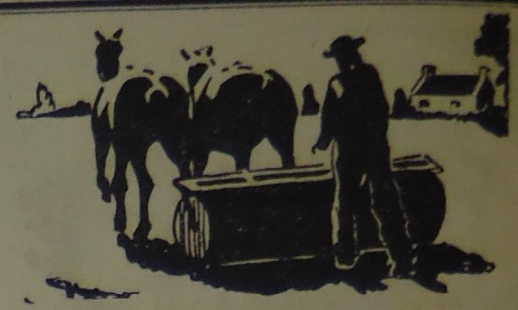

Quand les milieux officiels s'adressent aux cultivateurs c'est pour donner des ordres

La situation qui est faite aux agriculteurs

De tous côtés, nous entendons les réflexions des cultivateurs sur la situation actuelle, et sur les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles ils doivent travailler.

Le cœur se serre de les connaître.

D'après les milieux officiels, il suffirait que les cultivateurs travaillent pour rétablir une situation économique normale, c'est-à-dire pour que les consommateurs puissent s'alimenter suffisamment. La sous-alimentation produit en effet des misères physiologiques graves, frappant lourdement les enfants, les travailleurs et les vieillards.

Quand les milieux officiels s'adressent aux cultivateurs, c'est toujours pour donner des ordres, dans un langage qui, bien souvent, constitue de véritables insultes.

Le retour à la terre et la réalité

Après avoir subi des entraves de toutes sortes, dans l'exercice de leur profession : insuffisance de force motrice, insuffisance de semences, qui souvent n'ont pu être obtenues en temps voulu, quantités d'engrais réduites, maintien dans l'ignorance d'une technique agricole nouvelle devenue nécessaire, taxation de tous genres de leur production, mais pas de taxation pour la plupart des produits dont ils ont besoin pour travailler, pas de retraite pour les cultivateurs âgés, une bureaucratie d'un caractère particulièrement odieux vient d'être introduite en agriculture.

Une nouvelle réglementation abusive concernant le bétail

Les veaux des vaches pleines sont réquisitionnés plusieurs mois avant leur naissance. Si ceux-ci ne viennent pas à terme, le cultivateur est tenu d'en faire la déclaration et de fournir toutes preuves matérielles à l'appui !

On pourrait croire que des formalités de ce genre soient devenues nécessaires ; mais, dans la pratique, les choses se compliquent, car la réquisition peut se faire sur le même objet, *par plusieurs organismes différents.*

Les cultivateurs n'ont plus le temps de travailler

Voilà donc les cultivateurs obligés de perdre leur temps en démarches et en polémiques de tous genres, de se défendre au milieu d'une paperasse de plus en plus agressive ; comme si les cultivateurs n'avaient pas d'autres choses de plus utiles à faire.

Bien que nous travaillions à la création d'une Bretagne nouvelle, qui s'administrera elle-même, dans laquelle chacun aura sa place, où chacun pourra développer dans le bien-être toutes ses capacités suivant ses vertus et ses talents, nous ne nous opposons pas systématiquement, par simple esprit de parti, contre toutes mesures actuelles qui peuvent être prises en faveur de l'agriculture bretonne.

Les milieux officiels ne prennent pas toujours les mesures nécessaires

Or, nous avions relevé dans le n° 37 du 22 mars 1941 de l'*Heure Bretonne*, une intéressante mesure qui aurait pu devenir efficace si elle avait été prise à temps. Elle nous indiquait que les préfets ont beaucoup plus de pouvoir qu'ils ne l'avouent, quand ils le veulent.

S'inspirant de cette décision, voici ce que les préfets pourraient faire en Bretagne : *interdire actuellement l'exportation hors de Bretagne de toute la production agricole, tant que les besoins minimum de la population n'auront pas d'abord été assurés. N'expédier hors de Bretagne que les excédents.*

Nous acceptons bien des restrictions, mais pas *une suppression complète* des matières alimentaires, comme cela se produit maintenant.

En provoquant une hémorragie massive des denrées agricoles comme nous le voyons faire, tout en ayant besoin de travailler de plus en plus, l'appauvrissement général ne cesse de croître.

Raisonner autrement, c'est raisonner contre toute logique, à moins que *ce soit pour organiser des désastres futurs... exprès.*

L'argent perd chaque jour de sa valeur

Le cultivateur a un autre sujet de plainte. Il est justifié. La monnaie ne cesse de diminuer de valeur. Ceci est extrêmement grave, parce que l'agriculture ne peut travailler au jour le jour ; elle travaille à long terme. Quand les produits obtenus sont bons à vendre, la valeur de la monnaie ayant diminué, le travail a été fait à perte. Cette façon de travailler ne peut durer bien longtemps. Tous les discours, toutes les recommandations officielles, qui ne tiennent aucun compte de ce fait, ne font qu'inquiéter les cultivateurs.

La Bretagne peut seule se sauver elle-même

Des compatriotes bretons estiment que le sort de la Bretagne dépend avant tout de celui de la France ; nous prétendons qu'il dépend du monde entier. Mais, pour établir une agriculture viable, comme Bretons de cœur, nous pensons d'abord à la Bretagne. Nos efforts seront déjà considérables, et il est naturel d'aimer davantage sa mère qu'une marâtre.

Nous constatons que l'humanité est corrompue par le haut. Nous voulons de l'ordre dans la Maison Bretonne, et ceci dépend de nous. Le reste dépend moins de nous.

Nous voulons débarrasser notre pays de la crasse qui nous a été et qui nous est imposée. Cette crasse est devenue si nauséabonde qu'il n'est plus possible de respirer. Nous nous en délivrerons avec l'aide de tout ce qui est resté sain dans la société.

Les cultivateurs bretons constituent un élément sain de la société.

Il faut se débarrasser des responsables de la situation actuelle

Sans organisation agricole nouvelle, car il faut que l'évolution se poursuive, on aboutirait simplement à des revendications qui pourraient devenir violentes. Les éléments corrompus de la société voudraient bien que ces revendications deviennent violentes pour détourner l'attention d'eux-mêmes. Nous avons pour devoir de déjouer leurs combinaisons et de jeter toute la lumière sur leurs actes criminels.

Grâce à l'union de tout ce qui est resté sain dans le pays, nous y parviendrons.

G. F.

La Page « AN DOUAR » de l' « Heure Bretonne » donne aux agriculteurs bretons des renseignements précieux, écrits pour eux. Lisez-la soigneusement ; vous ne perdrez ni votre temps, ni votre argent.

Adresse : M. G. FLOC'H, ingénieur agronome, 3, rue Ornou, Brest.

L'Echo des Vallons

La monnaie de carton

Depuis plusieurs mois, le ministre des Finances avait promis de donner des sous en zinc. Nous n'avions nullement cru à ces promesses. Ces sous ne sont pas en effet venus.

Aussi les commerçants ont-ils été obligés de s'organiser pour rendre la monnaie à leurs clients. Ils ont fait imprimer sur des bouts de carton leur nom et l'indication : Bon pour 0 fr. 05, Bon pour 0 fr. 10, Bon pour 0 fr. 25.

Les cultivateurs vont-ils être aussi obligés de fabriquer leur monnaie ? Il est facile d'en prévoir tous les inconvénients.

Pour faire comprendre aux ministres qu'ils doivent travailler et que leur devoir est de s'intéresser au sort des populations, un seul remède serait efficace : les payer avec cette monnaie de carton.

Quel nom donner à ce pain ?

Quand les cultivateurs et les ouvriers ont bien travaillé, et qu'ils ont contribué à faire la prospérité du pays, que leur donne-t-on en échange?

Un pain dont la couleur se rapproche de celle du pain d'épice.

Certains prétendent qu'il est formé de farine bluttée à 85 %, mélangée de son. L'estomac n'est pas de cet avis, car le pain complet se digère, et celui qui est vendu est très mal digéré.

Quel nom lui donner : pain P. P. ou pain... Q. Q. ?

Mangez des briques... si vous en trouvez

Le ministère du Ravitaillement, ou plutôt des Restrictions générales, a envoyé un télégramme le 10 avril aux préfets.

« A compter du 15 avril et jusqu'à nouvel ordre, *la mise en vente des bovins* est interdite.

« Outre les sanctions pénales (*toujours le régime de la trique*) et la réquisition des denrées, toute infraction aux prescriptions de cet article entraînera la fermeture temporaire de l'établissement pour une durée qui ne pourra être inférieure à un mois. »

Les bouchers détaillants ne vont-ils pas être tout simplement obligés de fermer leur boutique ?

Quant aux consommateurs...

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE HERSAGE

Nous avons déjà signalé les étranges idées que les cultivateurs eux-mêmes pouvaient avoir sur les opérations culturales. Cela est inévitable puisqu'il n'y a pas pratiquement d'écoles pour enseigner la technique agricole. Cette situation ne pourra pas exister dans une Bretagne s'administrant elle-même.

Le roulage, en tassant la terre, fait remonter l'humidité à la surface du sol. Un sol humide est un sol froid. Or, dans la plupart des cas, les plantes ont besoin de chaleur pour se développer.

Peut-on réchauffer un sol froid ? Oui.

Comment ? En le hersant.

En effet, pour expliquer le but du roulage, nous avions pris un morceau de sucre et un peu de vin rouge. Rapidement, le vin était monté dans le morceau de sucre.

Complétons cette expérience.

Recouvrons la surface du sommet du morceau de sucre par un peu de sucre *en poudre*.

Nous constatons que le vin *ne monte pas* dans ce sucre en poudre ; les tubes capillaires *sont trop gros*.

Si donc, par un moyen quelconque, nous arrivons à briser les tubes capillaires que constituent les particules du sol, nous empêcherons l'humidité de remonter à la surface du sol.

Un procédé existe : *c'est le hersage.*

A l'aide de pointes appropriées, il est possible de briser les tubes capillaires aboutissant à la surface du sol. Et il est facile d'imaginer que, suivant la profondeur du sol travaillé, on peut régler la hauteur à laquelle on peut arrêter l'ascension de l'eau dans le sol.

C'est une pratique extrêmement précieuse, car si les racines ont besoin d'eau pour absorber les matières dissoutes du sol, et qui servent de nourriture à la plante (car les racines n'ont pas de machoires, ni de bouches), il faut que la surface du sol soit assez chaude pour que les plantes se développent.

En brisant la surface compacte du sol, par le hersage, on la réchauffe.

Ceci est facile à comprendre. Les tubes capillaires étant brisés, la surface de terre exposée à l'air est plus grande qu'auparavant. L'évaporation de l'humidité contenue dans cette terre se fait d'autant plus rapidement que l'humidité du sol ne peut plus remonter à la surface. La terre sèche, et la température à la surface s'élève rapidement au moindre rayon de soleil.

En effet, tout liquide, tout corps humide, subissant l'évaporation, voit sa température baisser. Un liquide qui s'évapore rapidement produit du froid. Par exemple, versez sur le dos de votre main un peu d'éther, qui est un liquide qui s'évapore très vite, vous aurez aussitôt l'impression d'avoir posé un morceau de glace sur votre main.

Cela est dû à ce que ce liquide absorbe rapidement la chaleur de la main pour s'évaporer.

Si la surface du sol est humide, l'eu, en s'évaporant, refroidit le sol.

Un hersage, empêchant l'humidité de remonter à la surface du sol, celle-ci se trouve donc réchauffée. La végétation utilisera cette chaleur pour se développer.

En employant judicieusement le roulage et le hersage, le cultivateur peut ainsi réchauffer ou refroidir le sol à volonte.

Le hersage, comme le binage qui produit le même effet que le hersage, est donc l'opération inverse du roulage.

Cependant, le hersage a aussi d'autres buts et il existe des herses de différentes formes. Les unes servent à enfouir les semences, les autres à briser les grosses mottes de terre après un labour, d'autres à arracher les mousses qui feutrent les prairies et qui empêchent les graminées de se développer.

Il est certain que si un sol contient beaucoup de plantes adventices, le binage est préferable au hersage, parce que ces plantes utilisent beaucoup d'eau au détriment de celles qu'on cultive. En les arrachant (en breton : c'houenat), c'est un moyen de conserver une plus grande quantité d'eau dans le sol, ce qui est très important pour le développement de la végétation.

L'AGRONOME.

Au travail pour la Bretagne !

Siège du PARTI NATIONAL BRETON : à RENNES, 11, quai Lamartine (1er étage — Tél. 43-19)

M. M. Guieysse, Rennes, C. C. 33.338.

Côtes-du-Nord

SAINT-BRIEUC

Services départementaux du Parti et Permanence de la Section locale : 29, rue Renan. Téléphone 13-36.

Réunion de la Section : tous les jeudis, à 20 h. 15, 41, rue du Port.

Cours de breton : tous les mardis et samedis, à 20 h. 15, rue du Port.

LOUDEAC

Permanence du P. N. B. : 13, rue Neuve.

Le Secrétariat et le Service des Prisonniers sont ouverts chaque soir, de 20 heures à 21 heures et le samedi toute la journée.

Au cours de ses déplacements, notre Chef d'arrondissement a pu constater combien nos idées se répandent largement et le nombre toujours croissant de sympathisants venant se grouper autour de nos Sections.

CANTON DE PLOUGUENAST

Permanence : Paul Gaic, à Plessala, rue de la Poste ; adhésions, renseignements sur le P. N. B. et dépôt de l'*Heure Bretonne*.

CAULNES

Des distributions de tracts et journaux ont eu lieu touchant toutes les communes du canton.

Finistère

QUIMPER

Services départementaux du Parti : Stang ar C'hoat, route de Brest.

Une réunion des Chefs de cantons de l'arrondissement a eu lieu à Quimper, le mercredi 9 avril, sous la présidence de Yann ar Beg, Chef départemental. Après l'exposé de chacun des responsables qui permit de mesurer l'effort accompli partout par nos amis, des décisions furent prises concernant l'organisation intérieure et la propagande dans l'arrondissement. La prochaine réunion est fixée au samedi 3 mai.

CONCARNEAU

Permanence : Place Malakoff.

L'activité de la Section se manifeste toujours par la distribution massive de tracts. Trégunc, Saint-Philibert, Nizon, Nevez ont été successivement visités. De nouveaux adhérents se sont fait inscrire.

FOUESNANT

Réunion hebdomadaire de la Section, le samedi soir. La vente du journal est toujours satisfaisante.

ROSPORDEN

Malgré les efforts de leurs adversaires, nos camarades font chaque jour de nouveaux adeptes particulièrement dans la campagne environnante. Un cours de breton a été récemment créé à la Section.

CHATEAULIN

Une réunion de la Section a eu lieu le 13 avril. Le compte rendu sera donné ultérieurement, faute de place.

CANTON DE CARHAIX

Poursuivant le cours de ses visites, le Chef d'arrondissement est passé cette semaine à Carhaix et Motreff.

Ille-et-Vilaine

RENNES

Services départementaux d'Ille-et-Vilaine, Permanence de la Section de Rennes et Service de Rennes et Service d'Entr'aide : 4, rue de Toulouse, au 2e étage. Permanence, tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 14 à 19 heures.

Le jeudi 1er mai, à 20 h. 30, réunion des Etudiants Nationalistes Bretons, 4, rue de Toulouse. Un de nos camarades fera une conférence sur « L'instruction au Peuple Breton », qui sera précédée de l'audition de quelques airs de biniou nevez.

Etudiants, Etudiantes, vous êtes cordialement invités et nous comptons sur vous. Tous, rue de Toulouse, le jeudi 1er mai, à 20 h. 30 !

SAINT-MALO

Permanence : 5, rue Saint-Philippe.

Loire-Inférieure

NANTES

*Services départementaux de Loire-Inférieure, Permanence de la Section de Nantes et Rédaction nantaise de l'*Heure Bretonne : 10, rue Voltaire.

Le Chef départemental reçoit le lundi, de 15 à 18 heures.

Secrétariat : tous les jours, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

Permanence pour les Etudiants : le jeudi, de 16 à 19 heures.

Service artistique : le vendredi, de 17 h. 30 à 19 heures.

Permanence des Combattants Bretons : le samedi, de 16 à 19 heures.

Service d'Entr'aide Sociale et Permanence pour les ouvriers : 10, rue Voltaire, tous les jours, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 19 heures.

CHATEAUBRIANT

Permanence du Parti, tous les mercredis, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, Hôtel du Château, place des Terrasses. Tél. 159.

Morbihan

LORIENT

Parti National Breton, Cercle d'Etudes Bretonnes et d'Action Sociale, 15, cours de Chazelles. Permanence tous les jours, sauf le dimanche. Le samedi, ouverture de 10 à 12 heures et de 17 à 19 heures

Tous les lundis, de 17 à 19 heures, un délégué du *Bureau Maritime Breton* sera à la disposition des intéressés.

Tous les mardis, permanence à 17 heures. A 17 h. 30 très précises, réunion du Bureau, questions administratives. De 18 à 19 heures, réunion du Comité et des adhérents. Centralisation des rapports de toutes les Commissions. Communications diverses.

Tous les mercredis, de 17 à 19 heures, *Combattants et Mobilisés Bretons* des guerres 1914-1918 et 1939-1940. Un délégué sera à la disposition des intéressés.

Tous les jeudis, de 17 à 19 heures, *Cercle d'Etudes, Jeunesses Bretonnes.*

Tous les vendredis, de 17 à 19 heures, *Groupement des Travailleurs Bretons.* Un délégué sera à la disposition des ouvriers et employés désireux de s'intéresser au développement de la Section.

M. Marcel Guieysse, Chef départemental pour le Morbihan, reçoit à la Permanence, tous les mardis, de 17 à 19 heures, ou sur rendez-vous, en lui écrivant à Kervéléan, en Lanester (Morbihan).

— Mardi 15 avril, réunion de la Section. L'exposé de l'activité de nos camarades est fait par le Secrétaire : distribution de tracts, abonnements, adhésions, et importante souscription recueillie, tel est le bilan de la semaine. La vente du journal est en progrès. Puis M. Marcel Guieysse, commentant l'article du Chef du Parti dans notre numéro du 12 avril, exprime à M. R. Delaporte les remerciements unanimes de la Section.

Avant de se séparer, nos amis tiennent à prouver leur solidarité à l'Entr'aide Nationale Bretonne, en achetant l'image de saint Yves.

BELLE-ILE-EN-MER

Tracts et journaux sont distribués par les soins de nos amis qui trouvent bon accueil auprès des marins-pêcheurs de l'Ile.

Bretons Emigrés

PARIS

Nos bureaux, 148, rue de Rennes, sont ouverts chaque jour, de 14 à 18 heures, même le dimanche, pour toutes questions touchant le Parti National Breton ou l'*Heure Bretonne*.

On reçoit chaque jour de 14 à 19 heures. Tous nos lecteurs et abonnés sont invités à venir nous voir pour nous faire part de leur opinion, et nous faire bénéficier de leurs suggestions. Nous escomptons d'autre part qu'ils réserveront le meilleur accueil à nos délégués se présentant à leurs domiciles.

ANGERS

Une nouvelle Section du P. N. B. vient d'être créée à Angers. La permanence se tiendra provisoirement chaque jour, de 19 à 20 heures, chez M. Etienne Chenevière, 19, rue Valdemaine. Tous nos amis d'Angers sont priés de prendre contact avec notre camarade Chenevière, et de lui prêter leur appui pour faire renaître la Section d'Angers, déjà très importante avant la guerre.

BORDEAUX

Au moment de mettre sous presse, le rapport de nos amis bordelais ne nous est pas encore parvenu. Allo ! Bordeaux !!!...

Liste des souscriptions du mois de Mars 1941

Van Houdeusden, 300 fr. ; Audran Ed., 30 ; Audran M.-Aug., 25 ; Paul Ch., 45 ; Le Cam, 10 ; Pasquiou, 10 ; Guyomard, 20 ; Bouget, 20 ; Carboulec, 10 ; Le Guen, 50 ; Falezan, 750 ; L'Ollivier, Lannion, 50 ; Martel, Lannion, 1.000 ; Anonyme, Lannion, 100 ; Anonyme, Lannion, 100 ; Le Dret, Lannion, 20 ; Bourdonnec, Buhulien, 50 ; Jeannoux, à Tréguier, 50 ; Anonyme, à Tréguier, 100 ; Anonyme, Lannion, 100 ; Abraham, Plestin-les-Grèves, 50 ; Anonyme, Lannion, 100 ; L. P., Lannion, 100 ; G. A., Locquirec, 80 ; C. S., Fouesnant, 78 ; J. L., Fouesnant, 27 ; B. S., Forêt-Fouesnant, 25 ; B. E., Forêt-Fouesnant, 95 ; Pour une Bretagne régénérée, 10.000.

G. E., Merdrignac, 15 ; Leluyer Francine, 5 ; Guêtre Paul, 5 ; J. R., Saint-Bry, 40 ; Saint-Brieuc, 10 ; H. J., Caulnes, 100 ; Bellet, Lanceux, 5 ; Saint-P., 5 ; Lannuzel, Quimper, 1.000 ; Th. J., 50 ; N. F., Servel, 100 ; C. J., Servel, 100 ; Le B., Perros, 200 ; B., Pluzunet, 5 ; G., Locquirec, 20 ; Dubourg Maurice, Lannion, 50 ; Crec'hdu, à Trélevern, 50 ; D. Y., Paris, 50 ; Mme M., Plounévez-Moëdec, 25 ; Le G., Perros-Guirec, 100 ; Baoussan, Loguivy-Plougras, 25 ; Anonyme, Rosnoen, 100 ; P. J., Trégomeur, 10 ; C. L., Plobannalec, 100.

Le Bris, Brest, 100 ; R. Ed., Pommerit-Jaudy, 100 ; R. Ch., Merdrignac, 50 ; Le R., Paimpol, 100 ; Anonyme, Guingamp, 50 ; Le Q., Bordeaux, 10 ; Evit Breiz, 100 ; Le G., Poitiers, 15 ; B. F., Douarnenez, 130 ; Q. J., Ploaré, 100 ; Anonyme, Rennes, 200 ; Franc-Cœur, 1.000 ; X., Lorient, 100 ; Mme S., Rennes, 10 ; P., Rennes, 10 ; P. E., Rennes, 10 ; G. Y., Nantes, 10 ; B. P., Rennes, 10 ; Yve B., Rennes, 10 ; Briand L., Rennes, 10 ; S. H., Rennes, 10 ; T. H., Montmorency, 10 ; R., Rennes, 10 ; P., Bubry, 20 ; Mme L., Sainte-Anne-d'Auray, 65 ; Le L. F., Lorient, 20.

C. M., Lorient, 500 ; Q. J., Paris, 100 ; Anonyme, 10 ; Corre Yves, Paris, 50 ; Un Ami de Callac, 10 ; Anonyme, 5.000 ; S. B., La Forêt, 20 ; Cairou, 100 ; Baron de G., 93 ; C. J.-Bte, 100 ; D. R., Guingamp, 100 ; J. H., Pontivy, 20 ; Anonyme, Rennes, 5 ; Le Roux Fanch, 10 ; Resche-Rigon Jean, 10 ; Boulanger Théo, 10 ; D. A., Saint-Malo, 10 ; D. A., Rennes, 10 ; Le Denmat Yves, Tréfrin, 100 ; Pichon Jean, Maël-Carhaix, 600 ; Anonyme, Lorient, 15 ; Kerlin Ch., Lorient, 100 ; Daniel Ed., Lorient, 200 ; Scolan Antoine, Lorient, 500 ; Anonyme, Châteaulin, 100.

La Bretagne Ouvriere

SEULS ! les Cheminots du Réseau Breton n'ont pas été augmentés depuis la guerre

Les agents du Réseau Breton devaient, d'après la convention de 1921 Etat-Réseau Breton, toucher les mêmes primes, indemnités, majorations de traitement, que leurs camarades du grand réseau.

A leur grande stupéfaction, ils n'ont toujours que les mêmes traitements d'avant-guerre, alors que depuis 1939 les prix de toutes les denrées ont augmenté dans la proportion minimum de 1 à 4.

Le travail dans les gares, ateliers et autres établissements du Réseau Breton a augmenté pour le moins dans les mêmes proportions qu'à la grande ligne, et le personnel a été réduit. Il n'est pas rare de voir des agents commencer leur journée à 5 heures du matin et la terminer seulement à 10 ou 11 heures du soir, donc en dérogation flagrante avec les lois ou décrets vichyliens et autres. Cela n'empêche pas qu'on leur réponde : « Vous n'avez rien fait pendant la guerre », alors qu'à cette époque c'est à peine si certains agents passaient deux à trois heures par nuit au lit. Les agents des trains et mécaniciens du dépôt de Carhaix pourraient en parler.

Les agents du grand réseau touchent une indemnité dite de trafic mensuelle de 105 à 120 francs, leurs déplacements sont majorés de 10 %, ils ont une indemnité dite prime de gestion qui est le dixième de leur solde mensuelle, etc... Les agents du Réseau Breton, qui fournissent un effort au moins égal à celui de leurs camarades, n'ont rien.

Nous demandons : *pourquoi ?...*

***

Il ne s'agit pas d'un oubli...

Les représentants des cheminots bretons sont intervenus à maintes reprises. Ils ont essayé de faire agir en leur faveur la Fédération Syndicale, dont le siège est à Paris, 20, boulevard de la Bastille.

Il résulte des lettres échangées et des documents que nous avons en mains que c'est *par décision du Secrétaire d'Etat aux Communications lui-même* que les cheminots bretons ont été l'objet d'un traitement inférieur.

Encore un exemple de la façon cavalière dont l'Etat français traite les Bretons.

Cheminots : aidez-nous à vous libérer de vos mauvais maîtres, pour confier la gestion des intérêts bretons à des Bretons, uniquement à des Bretons.

R. B.

A propos de la « retraite des vieux »

La « Retraite des Vieux » a été considérée comme une des très *grandes* réalisations du gouvernement de Vichy.

Or, nous dit l'*Œuvre* du 15 avril :

— La Retraite des Vieux est résiliable au gré du gouvernement.

— 500.000 vieux bénéficient des allocations d'ailleurs insuffisantes prévues par la loi. Mais *un million* d'entre eux en est exclu.

— Le texte « made in Vichy » a pour effet : de brimer les petits épargnants ; de sacrifier l'artisanat rural ; de mépriser les travailleurs intellectuels ; de favoriser l'union libre ; d'abandonner la veuve du vieux travailleur.

D'autre part, nous lisons dans les *Nouveaux Temps :*

« Comme il ne faut avoir confiance en personne, qu'il ne faut pas qu'un vieux travailleur puisse cumuler, ne serait-ce que pour un franc, on ne lui paiera au 1er mai que 900 francs au lieu de 1.500, ou 1.300 francs au lieu de 2.167, selon qu'il habitera la campagne ou la ville.

Après... eh bien ! on verra ; on étudiera son cas ; on fera des enquêtes (l'inquisition n'est pas faite pour les gros fraudeurs du fisc) et l'on s'efforcera de payer le moins possible.

Nous trouvons, nous, que l'inspection des Finances abuse.

Retenir 600 francs aux vieux travailleurs des campagnes et 867 francs à ceux des villes sous prétexte que, peut-être, ils ont travaillé quelques jours ou qu'ils ont perçu quelques secours de chômage, est un procédé qui peint un état d'esprit.

A notre avis, tout commentaire est superflu. Nous nous bornerons à dire qu'un rappel de quatre mois a été promis aux bénéficiaires de la retraite des vieux et que nous veillerons à ce qu'il soit intégralement payé le 1er mai prochain. »

Manifestations déplacées

De temps à autre, une certaine presse s'efforce de nous faire croire à la persistance des accords de Montoire, alors que la Wilhelmstrasse s'est tout de même exprimée assez clairement sur ce sujet, dans un communiqué que nous avons reproduit il y a quinze jours.

Dans le but de duper ses lecteurs, elle n'a pas hésité à reproduire des photographies et des textes qui ne sont plus, hélas ! d'aucune actualité.

Que la collaboration franco-allemande ait désormais peu de chance de reprendre un jour, comment pourrait-on en douter lorsque l'on assiste à ces « manifestations déplacées » que M. Marcel Déat stigmatise, à juste titre, dans son éditorial du 15 avril.

Voici comment s'exprime le directeur de l'*Œuvre*, au sujet des acclamations dont fut l'objet, au cours de son voyage sur la côte méditerranéenne, l'amiral Leahy, ambassadeur de Washington auprès du Maréchal Pétain, et homme de confiance de Roosevelt et de Churchill :

« Le gouvernement français ne s'est pas contenté de faire rendre les honneurs militaires à l'ambassadeur, et d'alerter toutes les autorités : il a aussi mobilisé la fameuse Légion, qui décidément sert de brigade des acclamations, et les enfants des écoles. L'opération a fort bien réussi, et la réception, après celle de Lyon, a pris à Marseille l'allure frénétique que l'on pouvait attendre de gens qui, une semaine auparavant, avaient toute une journée fleuri la dalle commémorative d'Alexandre Ier. Celà au moment précis où Pierre II prenait le pouvoir à Belgrade et exécutait les ordres de l'Angleterre.

« Même succès à Toulon. Et mêmes clameurs à Nice ou n'importe où. Qui acclame-t-on ? Pas la personne de l'amiral Leahy, mais une certaine politique. Moins la politique présente de Roosevelt, qui est encore prudente, que celle qu'on attend, celle qu'on espère, la vraie, la bonne, celle qui, sans hésitation, ira jusqu'à la guerre ouverte aux côtés des Britanniques.

« Il est tout à fait inutile d'atténuer les choses en de doucereux communiqués : les figurants de ces journées officielles ont rempli une mission très précise, ils ont extériorisé leur attentisme passionné, pour ne pas dire leur anglophilie délirante. Et ils ont agi par ordre. Il serait intéressant d'avoir sous les yeux les instructions qui ont été données aux chefs de file, et d'en connaître l'origine exacte. »

c'est fait chez nous

La presse française annonce : « *On va créer des centres de théâtre et de musique dans le cadre des régions françaises.* »

Il y a longtemps que cela existe en Bretagne !

La Vie Bretonne à Paris

CERCLE D'ETUDES BRETONNES ET CELTIQUES

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro du 5 avril, les Etudiants Bretons de Paris se sont regroupés nombreux pour reprendre leur activité d'avant-guerre. Des conférences, des visites d'ateliers sont prévues. S'inscrire auprès de Jean Le Foll, étudiant en medecine, 10, rue Dupuytren, Paris (6e).

KER-VREIZ

La Maison des Bretons, 43, rue Saint-Placide, Paris (6e), met à la disposition de nos compatriotes ses salles de lecture avec presque tous les journaux et périodiques bretons, tant en français qu'en breton, et une bibliothèque de prêt des mieux fournies : quatre cours de breton y fonctionnent. Un Service d'Entr'aide rend quotidiennement des services à tous nos compatriotes.

Bretons de Paris, apprenez le chemin de Ker-Vreiz !